

2018

REPRISE DES GRATUITÉS

- Reprise progressive des fonctions **Achat & Contrôle** d'effectivité
- Cibles : enfants ; femmes enceintes

IMMATRICULATION

- Travailleurs des secteurs structurés
- Fonctionnaires civils CARFO
- Magistrats CARFO
- Salariés CNSS
- Indépendants CNSS
- Retraités CNSS et CARFO
- Mutualistes du Centre, du Nord, des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun :
- secteur informel
- secteur rural

- Indigents identifiés par le Secrétariat permanent du Conseil national de la protection sociale (SP-CNPS, Premier Ministère)

EXPÉRIMENTATIONS DES PREMIÈRES PRISES EN CHARGE

2019

DÉBUT DE PRISE EN CHARGE DES CIBLES IMMATRICULÉES EN 2018

- Fonctionnaires civils CARFO
- Magistrats CARFO
- Salariés CNSS
- Indépendants CNSS
- Indigents identifiés par le SP CNPS (y compris personnes âgées & personnes handicapées indigentes)
- Mutualistes du Centre, du Nord, des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun (informel et rural)

IMMATRICULATION

- Suite d'immatriculation du secteur informel (sur base mutualiste dans 3 nouvelles régions à identifier en 2018)
- Suite d'immatriculation du secteur rural (idem)
- Suite d'immatriculation des indigents

2020

CONSOLIDATION DES PROCÉDURES ET OUTILS DE PRISE EN CHARGE DES CIBLES IMMATRICULÉES EN 2018

- Partie du secteur informel et rural
- Indigents

DÉBUT DE PRISE EN CHARGE DES CIBLES IMMATRICULÉES EN 2019

- Partie du secteur informel
- Partie du secteur rural agricole
- Indigents (sur la base des ciblage successifs du SP-CNPS)

SUITE D'IMMATRICULATION